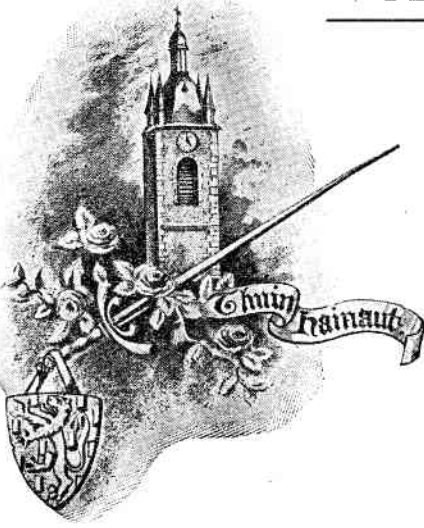


VILLE DE THUIN

1 9 5 1



PROCESSION
S A I N T - R O C H

Dimanche 20 et Lundi 21 Mai

Grande Marche Militaire

organisée par l'Administration communale

avec le concours du Comité Saint-Roch

Ordre du Cortège

- | | |
|---|---------|
| 1. Grenadiers à cheval | Thuin |
| 2. Comité | |
| 3. Sapeurs et Grenadiers de l'Empire | Thuin |
| 4. Zouaves Français | Thuin |
| 5. Les Matelots | Jumet |
| 6. Les Mousquetaires | Thuin |
| 7. Les Jeunes Zouaves | Aiseau |
| 8. Harmonie Royale | Thuin |
| 9. Pompiers Ville-Haute | Thuin |
| 10. Pompiers Waibes | Thuin |
| 11. Les Volontaires | Gozée |
| 12. Garde Thudinienne | Thuin |
| 13. Marche Ste Gertrude | Le Roux |
| 14. Fanfares Thudiniennes | Thuin |
| 15. Chasseurs Pompiers Ville-Basse | Thuin |
| 16. Zouaves Pontificaux (garde d'honneur St Roch) | Thuin |
| 17. St Roch | |
| 18. Le Clergé | |
| 19. Administration Communale. | |

Ordre de Marche

DIMANCHE 20 MAI

A 10 heures, Place de la Ville-Basse, réception des sociétés étrangères.

A 1 heure, au Chant des Oiseaux, Réunion des Sociétés participantes pour la formation du cortège qui se mettra en marche à 1 heure 1/2 très précises.

ITINÉRAIRE : Chant des Oiseaux, rue de Stoupré, rue de la Celle, Drèves des Alliés, rue de Charleroi, Grand rue, Grand'Place, Nouvelle Rampe, Moustier, Eglise de la Ville-Basse, rue St-Nicaise, rue du Pont, Gare du Nord, Waibes, Place, (arrêt de 45 minutes). Waibes, Gare du Nord, rue des Ecoles, rue Longue, rue du Pont, rue t'Serstevens, Moustier, rue du Curé, route de Ragnies, Piraille, Maladrie (arrêt de 45 minutes). Maroëllès, Béni-Chêne, Couture, Gare de l'Ouest, Chapelle Saint-Roch, Rue du Fosteau, Pont Marianne, Avenue de Ragnies, Moustier, rue t'Serstevens, Dislocation.

La remise des primes aux Sociétés étrangères aura lieu à l'issue du Cortège.

LUNDI 21 MAI, à 10 heures,

Grande Messe Militaire en Musique

chantée par la chorale Ste Cécile.

A l'issue de la Messe, formation du Cortège qui se rendra à la Chapelle St-Roch, Piraille, rue du Curé, Moustier, Nouvelle Rampe, rue d'en-Bas, Grand' rue, Crépion, Grand' rue.

A 13 h. 15, Place du Chapitre : L'administration Communale procédera à la remise des décorations aux Marcheurs ayant 25 et 35 ans de participation à la Marche St-Roch.

N. B. - Il sera tenu note pour la répartition des primes, de la tenue et de la bonne marche pendant toute la durée de la Procession. Il ne sera pas accordé de prime aux sociétés n'ayant pas effectué tout le parcours.

«La Marche Militaire Procession Saint-Roch est l'une des plus anciennes du Pays de l'Entre-Sambre-et-Meuse : Elle fut fondée après le siège de Thuin de 1654 et dura jusqu'au XVIII^e siècle. Elle fut réorganisée en 1866 après l'épidémie de choléra qui ravagea la ville».

COMITÉ ORGANISATEUR :

Les Présidents d'Honneur :

Baron P. Gendebien-Pirmez **Mme Veuve Omer Bernard.**

Le Secrétaire,	Le Président,	Le Trésorier,
F. Piraux.	J. Hennuy.	I. Bohain.

Les Commissaires :

**Blampain R., Bohain A., Bohain V., Chatelle H., Corbugy G., Deflandre M., Gérard M.,
Hennuy P., Lenom J., Ruth Ch., Wilbert G.**